DPU Secteur dans lequel s'applique le droit de préemption urbain

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DU TARN ET GARONNE

COMMUNE DE
VERDUN SUR GARONNE

6 - ANNEXES

6.3 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

REVISION			
Arrêté	Enquête Publique		Approuvé
29 août 2013	13 janvier 2014	14 février 2014	

2au
Atelier d'Urbanisme et d'Aménagement
Cabinet d'Architecture et d'Urbanisme
3bis, Chemin du Chapitre, 31100 TOULOUSE
Tel : 05.34.63.06.80 - Fax: 05.34.63.06.81
2au@2au-conseil.com
urbanisme@yahoo.com

ECHELLE : 1/10 000